

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 832

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances, M. Labaronne,
M. Cazeneuve et Mme Dominique David

ARTICLE 13 BIS G

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article introduit par le Sénat intégrant dans l'assiette de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) la surface de stockage des entrepôts qui ne sont pas intégrés à des magasins de commerce de détail et au départ desquels des biens stockés sont livrés à la suite d'une commande effectuée par voie électronique.